

## Règlement Ladies Open de Rodez 2021

L'AS organise en 2021 une « Ladies Open » pour les golfeuses membres de l'AS et les extérieures, sous la forme de compétitions sur 9 trous, à raison d'une fois par mois de mai à octobre, en général le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois en fin de journée.

Les participantes cumulent des points chaque mois. Il n'est pas obligatoire de participer tous les mois, mais le barème des points récompense aussi l'assiduité. Les Ladies ayant obtenu le plus de points seront récompensées en fin de saison.

### Conditions de participation

La Ladies Open est ouverte à toutes les golfeuses munies d'une licence en cours de validité et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf enregistré par la ffgolf (ou questionnaire de santé validé sur l'espace licencié du site ffgolf).

### Formule de jeu

Stableford brut et net, sur 9 trous du parcours de Rodez (9 premiers ou 9 derniers selon les dates).

### Index

Tous les index sont acceptés, y compris les débutantes.

Chaque compétition compte pour l'index (sauf pour les index inférieurs à 11,4 conformément aux règles de la ffgolf, qui peuvent néanmoins participer).

### Séries et marques de départ

Une seule série, quel que soit l'index, avec départ des repères rouges.

Les départs sont établis en fonction des index.

### Inscriptions

Les inscriptions s'effectuent sur le site internet de l'AS : [www.as-golfrodez.fr](http://www.as-golfrodez.fr)

Sauf information contraire publiée sur le site Internet, les inscriptions sont closes la veille de chaque compétition, à 14h.

## Participation

Pour chaque compétition : 5 € pour les membres AS, 10 € pour les non-membres AS.

Pour les joueuses non abonnées Bluegreen Rodez, prévoir l'ajout d'un green-fee 9 trous à régler auprès de Bluegreen.

## Dates retenues pour 2021

Sauf information contraire stipulée sur le site internet de l'AS, les dates suivantes sont retenues pour les compétitions de la Ladies Open :

- 27 mai
- 17 juin
- 13 juillet
- 12 août
- 16 septembre
- 21 octobre.

## Classement général

Le classement est cumulatif sur l'ensemble des compétitions. Le barème est le suivant, en brut d'une part, en net d'autre part, à chaque compétition :

- joueuse classée première : 10 points.
- joueuse classée deuxième : 8 points.
- joueuse classée troisième : 6 points,
- joueuse classée quatrième et au-delà : 4 points.

En fin de saison le classement se fera selon le résultat cumulé de l'ensemble des compétitions, en additionnant pour chaque participante les points obtenus en brut d'une part et les points obtenus en net d'autre part. Une récompense sera remise à la joueuse ayant obtenu le meilleur score en brut et à la joueuse ayant obtenu le meilleur score en net.